

Communiqué de presse - 8 avril 2025

Parution d'un nouveau guide de bonnes pratiques dédié à la construction des murs de clôture en blocs en béton



Pratiquons le Béton
Le bon calcul



CERIB
Centre d'Expertise en Béton

La FIB et le CERIB publient un guide de bonnes pratiques intitulé Construire un mur de clôture en blocs en béton. Destiné aux professionnels du bâtiment, ce document rappelle les règles essentielles pour garantir la durabilité et la stabilité de ces ouvrages, en conformité avec le DTU 20.1.

Le guide de 36 pages présente les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour la conception et la construction de murs de clôture en blocs en béton. Après un point sur les éléments clés de la conception d'un mur de clôture et de la préparation du chantier, il présente les règles de mise en œuvre à respecter pour assurer la qualité et la pérennité des ouvrages.

Il détaille les modalités de choix des blocs en béton de granulats courants posés à joints épais ou à joints minces destinés à être montés de ces deux différentes manières.

Il précise leurs modalités de montage et les dispositions constructives à respecter pour l'ensemble des chaînages et des points singuliers et indique des points clés pour le traitement en tête des murs et la réalisation des enduits.

Le document basé sur le NF DTU 20.1 « Travaux de bâtiment - ouvrages en maçonnerie de petits éléments - parois et murs », intègre les dispositions pertinentes applicables aux murs de clôture en blocs en béton.

Le guide détaille en trois parties les étapes clés pour construire un mur de clôture en blocs en béton :

- Réalisation des fondations ;
- Mise en place des raidisseurs verticaux et des joints de dilatation ;
- Respect des normes de qualité des matériaux ;
- Ainsi que les bonnes pratiques de mise en œuvre sur chantier.

La Fédération de l'Industrie du Béton (FIB) concourt en France à la promotion des intérêts des industriels fabricants de produits en béton et assure la représentation de ce secteur industriel auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales et de l'environnement professionnel. Elle représente 100 % d'entreprises françaises TPE, PME et PMI, un maillage territorial d'industriels très dense, des entreprises industrielles locales créatrices de richesse et d'emplois locaux directs non délocalisables. www.fib.org

Le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (CERIB) est un Centre Technique Industriel, reconnu d'utilité publique et institué en 1967 conjointement par le ministre chargé de l'Industrie et par le ministre chargé de l'Économie et des Finances, à la demande de la Fédération de l'Industrie du Béton (FIB). Avec plus de 180 collaborateurs et un haut niveau d'expertise, ses équipements d'essais des produits et matériaux du BTP se déploient sur 15 000 m² de laboratoires. Le Centre exerce son activité entre essais et évaluations, études et recherches, normalisation et certification, appui technique et transfert de connaissances, et dispose d'un centre de formation. Opérateur de recherche du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ses travaux de R&D éligibles peuvent bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche. www.cerib.com

Service de presse : Patricia Desmerger : 06 07 47 34 77 - patricia.desmerger@orange.fr